

grandement contribué à assurer la liberté de tous les pays et non pas seulement de ceux qui font partie de ce Commonwealth. Lorsque je songe au Commonwealth britannique, j'ai toujours à l'esprit les exemples que nous offre l'histoire de cette fédération. Prenons, par exemple, l'histoire de l'Irlande, et surtout l'Irlande du sud, ainsi que celle de l'Union Sud-Africaine. A mon sens, le droit qu'a exercé l'Etat libre d'Irlande, en tant qu'Etat autonome, de ne pas participer à la présente guerre constitue un témoignage frappant de l'authenticité des libertés que confère le Commonwealth britannique. Je n'approuve pas sa décision, mais je reconnais la valeur historique de son droit à cette décision. Par contre, l'Union Sud-Africaine combat aux côtés du Canada et des autres parties de ce grand Commonwealth dans la guerre où nous sommes plongés. En examinant ces situations contrastantes, il y a lieu tout d'abord d'étudier l'historique des relations entre la Grande-Bretagne et l'Irlande, la longue période de désunion, parfois de répression, l'application fréquente de la loi spéciale des crimes, et les tentatives d'imposer à l'Irlande certaines décisions prises par la puissance centrale ainsi que les résultats de cette politique. Par contre, voyons la sagesse dont la Grande-Bretagne a fait preuve, immédiatement après la fin de la guerre Sud-Africaine, en accordant aux Boers l'autonomie au sein du Commonwealth britannique. En considérant les avantages de cette attitude de tolérance et de générosité et les résultats qui en ont découlé, je suis convaincu que le Commonwealth a donné aux Nations Unies un exemple que ces dernières feraient fort bien de respecter et de suivre et dont elles peuvent tirer d'utiles leçons.

En songeant à l'effort de guerre du Canada, dont on s'accorde généralement à reconnaître l'ampleur et la contribution à la cause commune, ce qui me frappe c'est l'avantage dont nous avons bénéficié en profitant des erreurs qui ont été commises au cours de la dernière guerre et de la période qui l'a suivie. En établissant un organisme destiné au maintien de la paix et à la sécurité internationales, sans doute serait-il bon, comme l'ont signalé la plupart des honorables préopinants, de revenir sur les tentatives passées et de chercher pourquoi les efforts qui ont suivi la dernière guerre n'ont pas donné tous les résultats attendus. Certaines erreurs commises sont aujourd'hui évidentes. La première a été d'attendre l'armistice pour se mettre à la tâche. Plus d'une soixantaine de nations se sont réunies à Versailles et là, sans l'influence unificatrice d'un effort militaire commun, ont voulu chercher au milieu des pourparlers une base à la paix et

à l'établissement d'une société des nations. En se plaçant aujourd'hui d'un point de vue rétrospectif, rien d'étonnant que dans l'atmosphère d'égoïsme, de haine et d'amertume engendrée par la guerre, les faibles mortels qui avaient dirigé la conférence n'aient pu s'entendre pour établir une institution véritablement efficace. Cette fois-ci, et j'en suis heureux, nous avons fait preuve de plus de sagesse, nous n'avons pas attendu la fin du conflit pour semer les germes de ce qui, avec le temps, pourra devenir un puissant organisme travaillant avec énergie au maintien de la paix. Nous avons aussi fortement bénéficié des conversations entre les chefs d'Etat et des diverses conférences qui ont conduit à celle qui doit se tenir à San-Francisco.

Une autre erreur commise en 1919 a été de réunir le pacte de la Société des Nations et les traités de paix signés de force, pourrait-on dire, par les nations ennemies. Un des gestes les mieux inspirés des membres à la conférence de Dumbarton-Oaks a été de séparer tout à fait le travail de l'organisme des Nations Unies et la tâche de préparer et d'appliquer des termes de la paix entre les nations belligérantes. Ainsi le nouvel organisme pourra échapper au mécontentement inévitable résultant des traités de paix, signés forcément sous l'effet de la contrainte, avec toutes les clauses d'occupation prolongée et de domination qu'ils devront comporter. Donc, je vois un fort motif d'encouragement, je le répète, dans le fait que désireux d'éliminer plusieurs sujets de différend pour une réunion plus considérable, nous ayons déjà au cours de ces conférences pris diverses mesures pour assurer le succès de celle de San-Francisco. On se rappelle que déjà en mai 1943, une conférence se tenait à Hot-Springs en Virginie pour faire enquête et formuler des recommandations en matière d'alimentation et d'agriculture. Plus tard, à Atlantic-City, une conférence s'est occupée de secours et de rétablissement; puis, à Bretton-Woods, on a étudié les questions monétaires et financières et, enfin, la conférence de Dumbarton-Oaks s'est efforcée de jeter les bases d'un organisme destiné à maintenir la paix générale et à assurer la sécurité internationale. Il est vrai, comme on l'a déjà dit, que ces organismes, s'occupant de questions spéciales ont, de leur nature, des fonctions déterminées; mais on ose espérer, comme l'indiquent les propositions contenues dans l'accord de Dumbarton-Oaks, que l'Assemblée des Nations Unies assumera, en définitive, la tâche de coordonner les fonctions des divers groupes s'intéressant aux questions économiques ou sociales.

J'estime également que les grandes puissances qui ont participé à la conférence de Dumbarton-Oaks ont grandement servi la cause qu'ils préconisent en évitant les préci-